Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260901-DE

MAIRIE DE LENNON

29190 LENNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Le mardi 8 septembre deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Ronan JEZEQUEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/09/2026
Secrétaire de séance : Yannick CARIOU

Présents : R. JEZEQUEL, M. CHAUSSY, J.M. CHAUSSY, M. LALLAOURET, P. MARTINEZ, M.C. JEZEQUEL, J-J. LE GUILLOU, G. HICHER, V. FOUBERT, J. LE GUEN, M-L. BARADEZ, J. BERNARD, B. GADAL, Y. CARIOU

Absent excusé : A.M. LE BIHAN

OBJET : CHOIX DU MOBILIER DE LA MEDIATHEQUE – DCM20260901

Madame Lallaouret rappelle à l'assemblée que, pour le projet de Construction d'une médiathèque au 28 place de l'Église, il y a lieu de prévoir du mobilier neuf pour aménager les nouveaux locaux.
Ainsi, une consultation a été organisée du 9 juillet 2026 auprès de 4 entreprises pour 2 lots :
Lot 1 :
Fourniture, livraison et installation de mobilier incluant (liste non exhaustive) :
- Étagères et rayonnages pour livres et BD
- Tables et chaises pour espaces de lecture et de travail
- Borne d'accueil
- Meubles de rangement (bureaux, armoires)

Lot 2 :
Fourniture, livraison et installation de mobilier de confort pour espaces de détente.

La date de limite de réception des offres a été fixée au 6 août 2026.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 10 août pour analyser les différentes propositions.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels au contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives de la consultation ainsi que leur montant exact et l'identité de son attributaire,

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260901-DE

Vu l'analyse comparative des différentes offres proposée par M. Martinez,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1/ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise DPC pour le lot 1 pour un montant de 16515.88€ HT

2/ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise Paillard pour le lot 2 pour un montant de 8716.38€ HT

3/ Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2026.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Lennon, le 8 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,
Yannick CARIOU

Le Maire,
Ronan JEZEQUEL